

NOTE DE SERVICE n° 6
ELABORATION DU PLAN DE FORMATION 2017-2018
14 NOVEMBRE 2016

Vous avez été destinataires le 17 octobre 2016 d'un mail émanant du secrétariat de la mutualisation et présentant, avec divers documents joints, le calendrier, l'architecture et la démarche de l'élaboration du plan de formation 2017-2018.

Vous avez suivi les travaux du séminaire de rentrée et savez donc que de profonds changements interviendront dans la démarche d'élaboration du prochain PFCP.

1 - Le calendrier

Le séminaire de la formation continue se tiendra du 8 au 10 mars 2017. La remontée du plan finalisé étant demandée par le service pédagogique pour le 31 mars 2017, le travail fait en séminaire change de nature : il ne s'agira pas d'élaborer les fiches, mais de valider, en lecture collective, des fiches rédigées en amont.

2 - Les étapes de la démarche

Il n'y aura pas contrairement aux années précédentes de remontées des besoins au bureau de l'IPEF.

Vous pouvez néanmoins utiliser les documents transmis l'an dernier pour recenser les besoins auprès de l'équipe pédagogique de votre école. Ces besoins seront ensuite analysés et hiérarchisés par la cellule formation de l'établissement, et des thématiques seront retenues pour élaborer des fiches de formation.

Comme l'année dernière pour les programmations de zone, nous vous proposons d'utiliser une plateforme partagée en ligne, pour déclarer les propositions de fiches de formation issues de vos besoins que vous allez rédiger, dont voici le lien : https://framacalc.org/PROPOSITION_DE_STAGES_PFCP_2017.

Ce tableau partagé permettra d'éviter les « doublons » et permettra aussi aux écoles, qui auraient identifié les mêmes besoins, de travailler ensemble sur des propositions communes. Il sera en ligne jusqu'au 30 novembre 2016. Le bureau de l'IPEF synthétisera ensuite les propositions de formation et reviendra vers les établissements pour les informer des propositions qui auront été retenues.

Les équipes rédigeront ensuite les fiches de formation, qui seront présentées lors du Comité de pilotage de la mutualisation fin janvier 2017, puis validées à l'occasion du séminaire de la formation continue du 8 au 10 mars 2017.

Les dates des différentes phases sont présentées dans le tableau de la page suivante.

Avant le 21 novembre 2016	Réunion des cellules de formation 1 ^{er} degré (si cela n'a pas été encore fait), sous l'autorité de votre chef d'établissement, pour : <ul style="list-style-type: none"> - Présenter aux enseignants le nouveau calendrier et les nouvelles procédures, - Analyser les besoins de l'équipe 1^{er} degré - Identifier les propositions de formation
Du 23 au 30 novembre 2016	Inscription des propositions dans le tableau commun
2 décembre 2016	Retour du bureau de l'IPEF vers les écoles sur les propositions retenues
Pour le 16 janvier 2017	Envoi au bureau de l'IPEF des fiches de formations rédigées
Fin janvier 2017	Comité de pilotage de la mutualisation : arbitrages sur le plan de formation
Pour le 8 février 2017	Finalisation des fiches de stages rédigées par les établissements et identification des formateurs
8 au 10 mars 2017	Séminaire de la formation continue : <ul style="list-style-type: none"> - Validation des fiches de formation - Construction du plan global
Fin mars 2017	Envoi du PFCP au service pédagogique de l'Agence

Merci de noter que pour les réseaux des écoles de Dakar et d'Abidjan, un temps sera consacré à l'harmonisation des propositions de fiches de formation à l'occasion de prochaines réunions de directeurs qui se tiendront fin novembre, à des dates dont vous serez informés très prochainement.

L'IEN de la zone Afrique occidentale



Pascale POUZOULET

Inspection des écoles françaises d'Afrique Occidentale
 Adresse postale : SCAC - Ambassade de France - BP 2014 Dakar - SENEGAL - Adresse géographique : Lycée Jean Mermoz - quartier Ouakam - Dakar
 Téléphone : (221) 33 860 89 25

ipef.secr@lyceemermozdakar.org / ipef.cpdakar@gmail.com

Bureau du Conseiller pédagogique (pôle Abidjan) – Service de Coopération et d'Action Culturelle – Ambassade de France – Abidjan – CÔTE D'IVOIRE
 Téléphone : (225) 20 30 02 15

ipef.cpabidjan2014@gmail.com

Site Internet : www.ipefdakar.org